

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent de la Justice présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le jeudi 26 janvier 2006, à 13 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act*

Composition du Comité :

- M^{me} BRICK (présidente);
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. FAURSCHOU;
- M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. MAGUIRE;
- M^{me} ROWAT;
- M. SANTOS;
- M. SCHELLENBERG;
- M. SWAN;
- M. le *ministre* STRUTHERS.

Le Comité a élu M. SCHELLENBERG à la vice-présidence.

Exposé écrit :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act* :

Ron Bell

Association des municipalités du Manitoba

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

Rapport présenté par :

Marilyn BRICK

Le 26 janvier 2006